المملكة المغربية
Royaume du Maroc

الصندوق المغربي للتقاعد
Caisse Marocaine des Retraites

Communiqué de presse

Tenue du conseil d'administration de la Caisse Marocaine des Retraites

Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, a présidé, le 18 janvier 2021 par visioconférence, la tenue du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Ministre a signalé que malgré les contraintes liées à la conjoncture exceptionnelle que traverse notre pays, la CMR a réussi à poursuivre l'amélioration de ses services et assurer leur continuité, tout en préservant la sécurité sanitaire de ses employés et ses usagers.

Dans ce sens, le conseil d'administration a noté que la Caisse a pu honorer ses obligations inscrites dans le contrat-programme conclu avec l'État, notamment :

- Le renforcement de la gouvernance de la caisse,
- L'accélération de la transformation digitale,
- L'augmentation du rendement du portefeuille financier et l'amélioration de sa gestion, en particulier à travers les financements innovants de l'Etat (taux de rendement est passé de 3,73 % en 2016 à 5,31% en 2020).

Le conseil a également félicité les efforts fournis par la Caisse en collaboration avec les services du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, en vue de lui permettre de passer au contrôle d'accompagnement à partir de l'année 2022.

En ce qui concerne l'équilibre financier du Régime des pensions civiles, le conseil a appelé à l'accélération du chantier de la réforme systémique des régimes de retraite et ce, conformément aux Hautes Orientations Royales incitant à la mise en place d'un système intégré de protection sociale qui répond aux conditions de solidarité et de pérennité financière.

Après débat des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- Validé le plan d'action de la CMR au titre de l'année 2021 qui comprend plusieurs projets visant le renforcement du système de gouvernance de la Caisse, l'augmentation de la performance et de la rentabilité du portefeuille financier des régimes qu'elle gère, l'amélioration des services et l'accélération de la mise en œuvre de sa stratégie de transformation digitale tout en renforçant son système de pilotage ;
- Arrêté le budget de la Caisse pour l'année 2021, dont les frais de gestion vont rester maitrisés à moins de 0.58% des recettes des régimes gérés.